

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

IRTS NOUVELLE-AQUITAINE

Maxime LEFEBVRE

05.56.84.20.32

m.lefebvre@irtsnouvelleaquitaine.fr

Accès à la formation**Publics visés :**

Demandeur d'emploi
Personne handicapée
Salaré(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien
Épreuves écrites

Niveau d'entrée requis :

Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST
(Niveau 5 européen)

Conditions d'accès :

- être titulaire d'un diplôme au moins de niveau II, délivré par l'Etat et visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles ; -être titulaire d'un diplôme national ou diplôme d'Etat ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à cinq ans d'études supérieures ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles au niveau I ; -être titulaire d'un diplôme au moins de niveau III, délivré par l'Etat et visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale -être titulaire d'un diplôme du secteur paramédical délivré par l'Etat, homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles à un niveau au moins égal au niveau III et justifier de cinq ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale ; -être titulaire d'un diplôme national ou diplôme d'Etat ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à trois ans d'études supérieures ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles à un niveau au moins égal au niveau II et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale ; -appartenir au corps des directeurs des services de la protection judiciaire de la jeunesse ou au corps des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse ou au corps des directeurs, des chefs de service ou des conseillers d'insertion et de probation de l'administration pénitentiaire et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale

Prérequis pédagogiques :

Culture générale et expérience professionnelle

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Les titulaires du DEIS exercent des fonctions d'expertise, de conseil, de conception, de développement et d'évaluation appliquées aux domaines des politiques sociales et de l'intervention sociale. Ils pourraient être assimilés dans une institution à des directeurs de la recherche et du développement. A ce titre, la formation DEIS vise à former des experts, véritables chefs de projet capables d'alimenter la direction d'un établissement ou d'un service par des études et recherches à dimension prospective.

Contenu et modalités d'organisation

1. Premier axe : UE1.1 – outils conceptuels d'analyse Cet axe permet d'acquérir des outils conceptuels d'analyse par l'actualisation des connaissances organisée sur la base de cours d'économie, de politiques de développement territorial, d'approches juridiques des organisations... L'IAE intervient directement sur les cours de théorie générale : modes d'association des personnes, et de gouvernance des Organisme à But Non Lucratif (OBNL) (UE1). 2. Deuxième axe : UE 1.2 – culture et civilisation Cet axe « culture et civilisation » apportera aux stagiaires une approche en anthropologie sociale et culturelle et en philosophie à partir de thèmes de société. 3. Troisième axe : UE 1.3 – démarches de recherches en sciences humaine et sociales Il constitue avec les « démarches de recherche en sciences humaines et sociales », le cœur du DF1. Il doit permettre aux stagiaires d'acquérir une démarche scientifique pour l'analyse, l'objectivation et la conceptualisation des situations et des pratiques rencontrées dans l'intervention sociale. Après les enseignements fondamentaux sera travaillée l'objectivation des données grâce aux apports en épistémologie, en méthodologie et en techniques de recherche qualitatives et quantitatives. Des outils de recherche documentaire intégrant les nouvelles technologies viendront compléter cette approche. Des cours de sociologie des organisations, de finances locales et des séminaires thématiques approfondissement de certaines politiques publiques en lien avec les thèmes de mémoire) viennent étayer ces approches.

Commentaires sur la durée hebdomadaire
parcours post vae

Dispenses et allègements suivants diplôme(s) du travail social obtenu(u) et

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Individualisé

Validation(s) Visée(s)







Diplôme d'Etat d'ingénierie sociale - Niveau 7 : Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur (Niveau 7 européen)

MON COMPTE
FORMATION Éligible au CPF

Et après ?**Suite de parcours**

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00077742	du 27/08/2018 au 31/12/2021	Talence (33)	IRTS NOUVELLE- AQUITAINE			 
00139019	du 26/08/2019 au 30/12/2022	Talence (33)	IRTS NOUVELLE- AQUITAINE			 
00167774	du 01/09/2020 au 29/12/2023	Talence (33)	IRTS NOUVELLE- AQUITAINE			 
00214856	du 01/09/2021 au 30/12/2024	Talence (33)	IRTS NOUVELLE- AQUITAINE			 
00259017	du 11/04/2022 au 30/04/2024	Talence (33)	IRTS NOUVELLE- AQUITAINE			 
00471534	du 08/04/2024 au 30/11/2026	Talence (33)	IRTS NOUVELLE- AQUITAINE			
00589929	du 17/11/2025 au 30/09/2027	Talence (33)	IRTS NOUVELLE- AQUITAINE			